

GRILLE DE COMPILATION DES MALADRESSES ET DES ERREURS DANS MES TEXTES NIVEAU A

Cette grille est un outil pour l'écriture de textes. Il est bon de la consulter chaque fois qu'on écrit. Elle s'adresse aussi au formateur lorsqu'il corrige et évalue les textes produits dans le cadre du cours. En plus de faire des commentaires sur votre texte, il indiquera dans la marge les maladresses ou les erreurs en mettant un code provenant de la grille ci-dessous.

Après avoir reçu votre copie corrigée, vous transcrirez dans la grille, sur la ligne du code correspondant, le nombre total de chaque type de maladresse ou d'erreur signalé. Par exemple, si deux erreurs de type « TE9 marqueur de relation » ont été relevées, vous inscrirez le nombre 2 sur la ligne de ce code, dans la colonne T1 pour le premier texte et ainsi de suite pour les suivants.

Après quelque temps, vous aurez une vue d'ensemble de vos forces et de vos faiblesses en constatant que, sur un point précis, des maladresses ou des erreurs se répètent; il faudra donc consolider vos connaissances sur ces points. À l'inverse, si un code est de moins en moins fréquent, vous constaterez vos progrès.

Certains codes peuvent être un peu difficiles à comprendre. Ils sont suivis d'un astérisque qui indique qu'il y a des explications à la page suivante.

Nom de l'étudiant : _____

Année/cours : _____

TE	TEXTE	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
TE1	clarté															
TE2	introduction															
TE3	conclusion															
TE4	division en paragraphes															
TE5	organisateur textuel *															
TE6	reprise par un pronom (anaphore)															
TE7	déterminant *															
TE8	temps et mode *															
TE9	marqueur de relation *															
TE10	conformité à la consigne															
TE11	présentation matérielle*															
TE20	Autre															

VO	VOCABULAIRE	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
VO1	sens du mot *															
VO2	répétition (non justifiée) *															
VO3	expression figée *															
VO4	variété ou registre de langue															
VO20	Autre															
SY	SYNTAXE	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
SY1	ordre des mots															
SY2	phrase incomplète															
SY3	phrase interrogative															
SY4	négation															
SY5	moyens pour exprimer la comparaison *															
SY6	auxiliaire <i>être</i> ou <i>avoir</i>															
SY7	pronom relatif															
SY20	Autre															
PO	PONCTUATION	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
PO1	POINTS ET MAJUSCULES															
	PO11 points de phrase (. ! ? ...)															
	PO12 majuscule de début de phrase															
PO2	POINT VIRGULE (;)															
	PO21 dans une liste															
PO3	DEUX POINTS (:)															
	PO31 dialogue / citation															
	PO32 avant énumération annoncée															
PO4	VIRGULE															
	PO41 après ce qui précède le sujet*															
	PO42 avant les coordonnants (sauf <i>et/ou/ni</i>)															
	PO43 avec éléments juxtaposés*															
	PO44 avant <i>c'est</i>															
	PO45 pas, entre le sujet et le prédicat															
PO20	Autre															

OL ORTH. LEXICALE (OU D'USAGE)	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
OL1 correspondance son / lettre															
OL2 lettre muette															
OL3 redoublement de consonnes															
OL4 coupure de mots															
OL5 majuscule / minuscule															
OL6 signes (accents, tréma, apostrophe, trait d'union, cédille)															
OL20 Autre															
OG ORTH. GRAMMATICALE	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
OG1 genre du nom															
OG2 nombre du nom															
OG3 adjectif															
OG4 verbe															
OG5 participe passé avec être															
OG6 participe passé avec avoir															
OG20 Autre															
CO CONJUGAISON	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	T15
CO1 radical															
CO2 forme inexistante															
CO3 finale d'un verbe avec le son « é »															
CO20 Autre															

Explications de certains codes

- TE5 Les organisateurs textuels sont des mots, des groupes de mots ou même des phrases qui balisent les grandes parties d'un texte; ils agissent au niveau global du texte et sont souvent en début de paragraphe, parfois à la fin.
- TE7 Il s'agit du choix du déterminant, entre autres quand celui-ci introduit un nom qui est une reprise : *la forêt boréale / cette forêt*.
- TE8 Dans chaque texte, il y a un *temps dominant*, c'est-à-dire un temps de l'indicatif (généralement le présent ou le passé composé) qui structure le texte et par rapport auquel s'articulent les autres temps de l'indicatif dans le texte. Le choix des modes autres que l'indicatif est soit contraint par les règles de concordance des temps (corrélation entre le verbe principal et celui de phrase subordonnée, selon ce que l'énonciateur veut exprimer) ou le subordonnant, soit relève un choix du scripteur.
- TE9 Un marqueur de relation est un mot qui relie deux groupes de mots ou deux phrases en montrant le sens de la relation entre les deux (par exemple *cependant* pour exprimer une opposition ou *ensuite* pour la succession). Sur le plan syntaxique, les marqueurs de relation sont des coordonnants.
- TE11 La présentation matérielle comprend principalement la mise en page, la calligraphie, la propreté de la copie.
- VO1 Le mot employé est adéquat pour le sens que l'énonciateur lui prête, ce n'est pas une impropriété ou un barbarisme (**aréoport*).
- VO2 Il s'agit de la répétition d'un mot, principalement un adjectif (*beau, grand*) ou un verbe (*parler*) qui aurait pu être facilement évitée. Il ne s'agit pas de la réutilisation d'un terme précis dans le texte (par exemple *mammifère, mondialisation, chômage*).
- VO3 Il s'agit de la déformation d'une expression figée, par exemple si quelqu'un écrit *L'anguille est sortie du sac* au lieu de *Le chat est sorti du sac* ou de *Il y a anguille sous roche*.
- SY5 Tous les mots, expressions ou phrases qui expriment la comparaison (*comme; moins... que; pareil à; autant que...; etc.*).
- PO41 Il s'agit de séparer par une virgule tout ce qui précède le sujet dans une phrase graphique: complément de P, organisateur textuel, marqueur de relation, modalisateur, groupe détaché, phrase ou groupe incident.
- PO43 Dans une phrase, les éléments juxtaposés doivent être suivis d'une virgule; lorsque des éléments sont coordonnés, on met généralement une virgule devant le coordonnant (*Je dis cela, car je le pense*).

Mode d'emploi pour les enseignants ou formateurs¹

La grille I est conçue pour les élèves du premier cycle du secondaire ou pour les élèves faibles de 3^e secondaire ou du collège; la grille A, pour les étudiants de niveau intermédiaire en francisation. La grille II est destinée aux élèves du deuxième cycle du secondaire ou aux élèves du collège et la grille B, aux étudiants en francisation de niveau avancé ou aux étudiants universitaires.

Pour que cet outil soit efficace, il faut bien entendu que l'enseignant le fasse sien d'abord (une adaptation est toujours possible), en explique l'intérêt aux élèves et familiarise ceux-ci avec son utilisation, laquelle doit être fréquente et répétée, voire systématique, y compris sur des textes courts qui ne font pas l'objet d'une évaluation sommative. L'idéal serait que la grille soit adoptée par l'équipe de formateurs, du moins par ceux d'un même niveau (d'un même cycle, pour ce qui est de l'école secondaire); ainsi, les élèves finiraient par la connaître et pourraient se l'approprier plus facilement.

L'outil peut être employé de diverses façons, à différents moments de l'année. Lors de la première étape, on peut par exemple n'utiliser qu'une catégorie à la fois (par exemple Texte ou Orthographe grammaticale) et, lorsque les élèves deviennent plus habiles, en ajouter d'autres. Non sans avoir pris soin d'expliquer la différence entre erreur et maladresse, on peut procéder dans un premier temps par modelage, en montrant aux élèves comment on choisit tel ou tel code, dont la signification est illustrée par des exemples issus de leurs textes. On peut, au début, indiquer le code complet (lettres et chiffres : TE10, VO3, SY2, etc.), puis, lorsque les élèves sont familiers avec l'ensemble de la grille, ne plus inscrire que les lettres de la catégorie et demander aux élèves de trouver eux-mêmes le code précis. Par ailleurs, l'élève peut réviser et corriger ses écrits à l'aide de cette grille ou corriger ceux d'un pair, ce qui lui demandera de justifier sa correction. Bref, l'outil se prête à différentes utilisations en fonction de divers objectifs, mais pour vraiment aider les élèves à détecter maladrotes et erreurs ainsi qu'à les corriger, et leur fournir un portrait de leurs acquis et de leurs défis, il doit, comme tout outil, être utilisé avec rigueur.

Cette grille ne couvre pas toutes les erreurs possibles, d'où le code *Autre*, qui permet de signaler une erreur jugée importante qui n'est pas répertoriée dans la grille. On aura aussi remarqué qu'il n'y a pas de catégorie Homophone pour les homophones grammaticaux, car contrairement à l'idée reçue, une erreur d'orthographe d'un homophone grammatical (*son / sont*) n'a pas à être traitée comme une erreur orthographique, mais comme une confusion quant à la classe grammaticale du mot; c'est donc sur les critères d'identification des mots à une classe qu'il faut travailler. Quant aux erreurs traditionnellement classées sous la rubrique Homophone lexical, elles sont incluses dans la sous-catégorie Correspondance son / lettre (phonème / graphèmes).

Nous sommes aussi consciente que cette grille n'embrasse pas tous les contenus de la *Progression des apprentissages* pour l'enseignement du français au secondaire (MELS, 2011), et cela est délibéré. Il nous semble important de cibler en priorité les principales erreurs trouvées dans la plupart des copies et d'assurer la base avant de s'attarder aux détails (accord du verbe avec des GN coordonnés, des adjectifs de couleur, des participes passés des verbes pronominaux, etc.). Ne perdons pas de vue que l'on ne forme pas des réviseurs linguistiques ni des enseignants de français, mais des citoyens qui doivent avoir une maîtrise convenable du français écrit. La poursuite de la scolarisation, le cas échéant, continuera le travail.

Suzanne-G. Chartrand, didacticienne du français, professeure titulaire à l'Université Laval

¹ En français, le masculin est un genre épiciène, on ne saurait voir dans son emploi ici une marque de discrimination envers les femmes.